



Aubervilliers, le 24 mai 2022

Note à l'attention des associations affiliées à la SCC ou auprès des ACT

Face aux situations critiques que subissent la population ukrainienne au cours de ce conflit, la cynophilie française ne pouvait pas rester indifférente. Début mars, la Société Centrale Canine vous informait de la mise en place d'un fonds d'aide aux chiens des réfugiés ukrainiens en vous proposant de collecter des fonds sur un compte dédié afin d'abonder nos actions en direct ou de les transférer à la Fédération Cynologique Internationale.

Ainsi, plusieurs actions ont été menées :

La Société Centrale Canine, par approbation du Comité, a transféré 5 000 euros à destination du fonds de la FCI. Celui-ci est en cours d'utilisation selon les règles de notre fédération.

Dès les premiers jours de notre action, nos partenaires historiques, Royal Canin et Agria Assurance pour animaux se sont joints à notre action, comme bien souvent dans le cadre de nos partenariats.

- Royal Canin France a offert à la Société Centrale Canine 25 tonnes de croquettes qui ont été acheminées en Europe de l'Est fin avril afin de les mettre à disposition de nos homologues polonais et hongrois pour qu'ils puissent s'assurer de la distribution aux postes frontières.

- Agria a également mis à notre disposition 5 000 euros qui abonderont notre fonds.

Maintenant, notre action devient pérenne. Grâce à vos dons, nous avons à ce jour plus de 40 000 euros de fond. Le comité de la SCC a décidé de doubler cette aide. Notre partenaire Royal Canin a décidé de faire de même. Dès lors, pour chaque euro versé par une de nos associations affiliées, deux euros supplémentaires sont apportés. Nous atteignons donc maintenant la somme de presque 100 000 euros.

Toujours grâce à notre partenaire, tous les deux mois et pour l'année en cours, nous pourrons envoyer en Ukraine un camion de 25 tonnes de croquettes achetées au prix coutant. Nous tenons à remercier les Kennels Clubs hongrois et polonais pour leur aide logistique sur place.

Nous pouvons être fiers de la solidarité mise en œuvre par les acteurs de la Cynophilie française, nous avons fait appel à votre générosité et vous avez répondu présents ; nous vous en remercions.

Une attestation de don manuel vous est transmise.

Alexandre BALZER
Président de la SCC

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret: 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr

